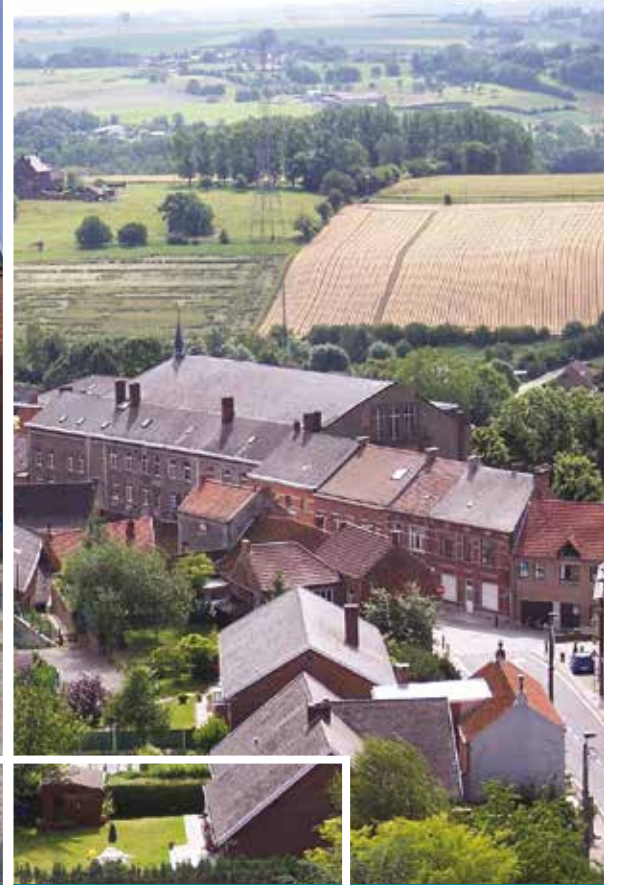


Nos 3 villages

ITTRE, HAUT-ITTRE & VIRGINAL

Bulletin d'Informations Communales / Janvier 2020



n°170

sommaire



COLIS DE NOËL

4



ZÉRO DÉCHET

6



LA SOUPE DANS NOS ÉCOLES

7

EDITO

Gouverner..... c'est prévoir

Un an est passé depuis la mise en place de la nouvelle majorité, Bien sûr, il y a eu, dès le mois de janvier, un long conflit social aux Forges de Clabecq (NLMK)

Bien sûr, il y a eu, au mois de mai, la deuxième faillite des Papeteries de Virginal,

Bien sûr, ces deux catastrophes ont causé des drames humains terribles.

Bien sûr, pour notre commune, ces deux catastrophes entraînent de gros problèmes financiers.

Et pourtant, nous ne devons pas nous arrêter là, et au cours de cette année, nous avons travaillé tout azimut pour d'une part, gérer le quotidien mais également et surtout, d'autre part, préparer l'avenir de notre commune.

Plusieurs axes ont été développés :

Sur le plan financier :

Une gestion rigoureuse de chaque dépense et la mise en place d'une sonnette d'alarme lorsque les dépenses de fonctionnement dépassent les 70 %.

Une recherche systématique des subsides avec un travail énorme de la part du personnel et du Collège pour aller chercher plus de

600.000 € de subsides ; et ce malgré l'absence de gouvernements fédéral et régional au cours de cette année.

Une sensibilisation à la situation de chaque membre du personnel.

Une contribution indispensable de chaque ittrois.

Mais aussi, l'élaboration de projets afin de palier à la diminution de rentrées financières :

De nouveaux plans de récupération d'énergie via l'incinérateur, le développement touristique le long du canal (mais pour ce projet, nous ne sommes pas les seuls décideurs) et bien sûr l'avenir du site des papeteries.

N'oublions pas que le plan proposé par NLMK ne couvre que 4 années.

Nous espérons tous que la situation s'améliorera, mais il est de notre responsabilité politique de prévoir le contraire et, pour cela, constituer des réserves et des provisions afin d'éviter à notre population, pendant plusieurs années, les conséquences d'une éventuelle catastrophe.

Prévoir l'avenir pour nos concitoyens et assurer l'avenir de notre commune, voilà les deux préoccupations qui ont été les nôtres lors de l'élaboration du budget pour 2020.

Ce budget dégage un boni de 167.043,08 €, prévoit de nombreuses réalisations et, surtout, permet la mise en réserve et en provision de 900.000 euros en moins d'un an. Ce qui ne s'est jamais vu à Ittre.

Je vous souhaite au nom du Collège une bonne et heureuse année et surtout une bonne santé.

> Pour le Collège,
Christian Fayt, Bourgmestre



ASSEMBLÉE CONJOINTE DU PCDN (PLAN COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT NATURE) ET DU PCDR (PLAN COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL)



Le 16 décembre dernier, s'est tenue en la salle des mariages de Ittre, l'assemblée conjointe du PCDR et du PCDN. L'invitation portait sur l'échange d'idées et d'actions à mener en faveur de la nature à Ittre.

Les sujets comme la végétalisation des cimetières, les potagers collectifs ou le permis de végétaliser ainsi que le maillage écologique ont été discutés.



LE BUDGET 2020 DE NOTRE CPAS

L'EXERCICE BUDGETAIRE DANS LES CHIFFRES

Le budget 2020, en prévision de recettes et de dépenses à l'ordinaire, s'élève à un montant de 2.989.636,49 € alors qu'en 2019, le budget initial était de 2.889.986,45 €, soit une augmentation de près de 100.000 €.

Notons que le budget 2019 a été porté à 3.069.512,08 € après deux modifications budgétaires, ce qui signifie que le budget 2020 a diminué de près de 80.000 € si on le compare au budget ajusté de 2019.

Ce budget a été calculé au plus juste, aussi bien pour les dépenses que pour les recettes et en maîtrisant au maximum tous les postes de dépenses.

Le montant de l'intervention communale passe de 1.071.280,35 € à 1.096.959,65 €, soit une augmentation de 25.679,30 €, ce qui représente une augmentation de la dotation communale d'un peu plus de 2 %.

Cette augmentation s'explique par l'inscription d'une partie de la cotisation de responsabilisation pour 2020, alors que les années précédentes, cette cotisation était inscrite à la 1ère modification budgétaire de l'année suivante.

LES SERVICES

Tous les services du C.P.A.S. sont maintenus. Toutefois, certains devront être « boostés » car leurs recettes sont sensiblement en diminution.

Toutes les démarches ont été entamées pour transformer la M.C.A.E. en crèche (formule actuelle). Cette transformation sera opérationnelle dès le 1er janvier 2020 et nous permettra d'obtenir un meilleur subventionnement.

Dès que cela sera possible, il sera proposé à l'ONE de transformer les deux structures d'accueil en crèche nouvelle formule, toujours dans l'optique d'obtenir des subventions plus importantes.

LES DEPENSES

Les frais de personnel sont en légère augmentation et représentent 2.034.810,62 €, soit un peu plus de 68 % du budget.

Mais régulièrement, le C.P.A.S. doit engager du personnel pour une courte période en remplacement du personnel absent pour maladie, écartement, accident, ... Ce qui nous amène à une augmentation de ces frais de personnel.

Toutes les subventions possibles en matière de personnel sont sollicitées (points A.P.E., Maribel social, ...).

Il est vrai que dans ce budget, le poste traitement reste considérable. Mais le but premier du C.P.A.S. étant le service aux citoyens, il est tout à fait concevable que la masse salariale soit importante, car comment pouvoir rendre des services sans personnel.

Les frais de fonctionnement représentent dans ce budget 360.559,74 €, soit une diminution de près de 4 %.

Les dépenses de transfert se montent à 558.596,13 €, soit une diminution de 5 %. Mais ces dépenses de transfert sont principalement concentrées sur l'aide sociale, la réinsertion socioprofessionnelle et les ILA. Comme chaque année, il est très difficile d'estimer les dépenses d'aide sociale qui varient en fonction du type et du nombre de demandes. Ils seront donc certainement adaptés lors des modifications budgétaires.

LES RECETTES

Les recettes sont en augmentation de près de 100.000 € dont notamment près de 70.000 € pour la MCAE transformée en crèche.

Le C.P.A.S. continuera bien évidemment à remplir ses missions obligatoires mais ne se contentera pas de se limiter à celles-là. Il maintiendra une série de services aux citoyens, à savoir : les repas (à domicile et dans les écoles), le service accueil de la petite enfance, les aides familiales, ...

Vous aurez pu constater que dans ce budget 2020, le C.P.A.S. maîtrise ses dépenses au maximum, que ce soit les frais de fonctionnement ou les frais de personnel, mais qu'en réalité il n'a que très peu de marge de manœuvre. Nous dépendons de toute une série d'institutions subsidiaires qui peuvent à tout moment changer les règles de subventionnement.



VENDREDI 14 FÉVRIER
2020
DE 10H00 À 15H00

ATELIER CUISINE BUISSONNIERE

Thème : Terra Gusta Inspiration



SEULEMENT PAR INSCRIPTION

En cas de difficulté de mobilité, nous nous chargerons de transport

GRATUIT

CHEMIN D'INVENTISE 3
1430 REBECQ

Grand brunch convivial

PLAN DE COHESION SOCIALE DE ITTRE

Rue de la Place-Belle, 2

1410 ITTRE

pour info : 0478/423038

0478/794338



SAMEDI 18 JANVIER
2020
DE 16H00 À 21H00
LA SANTÉ DE NOS INTESTINS

ATELIER CUISINE BUISSONNIERE



SEULEMENT PAR INSCRIPTION

En cas de difficulté de mobilité, nous nous chargerons de transport

GRATUIT

CHEMIN D'INVENTISE 3
1430 REBECQ

Kombucha et kéfir : boissons fermentées

PLAN DE COHESION SOCIALE DE ITTRE

Rue de la Place-Belle, 2

1410 ITTRE

pour info : 0478/423038

0478/794338

LE PERSONNEL COMMUNAL ET DU CPAS VOUS SOUHAITE UNE BELLE ET HEUREUSE ANNÉE 2020 !



COMMISSION CONSULTATIVE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA MOBILITÉ SOIT LA CCATM

Dans un souci d'une plus large participation de la population à la gestion du cadre de vie de notre commune ; pour donner des avis sur des demandes de permis d'urbanisme, d'urbanisation, sur des projets de schémas et sur des études d'incidences ; nous avons mis en place cette assemblée de citoyens dont vous trouverez la composition ci-contre :

Présidente : PEETERBROECK Sophie

Échevine de la Mobilité : MOLLAERT Fabienne

Échevin de l'aménagement du Territoire et de l'Urbanisme : HENRY Pascal

MEMBRES EFFECTIFS	MEMBRES SUPPLÉANTS
OLIVIER Alizée	PIERSON Paul
JOLLY Ferdinand	SCHOUKENS Luc
CHALLET Virginie	VIENNE Marc
JASPART Didier	DESCY Sébastien
DE BIE Carl	OLANDESE David
VAN LOOCK Nicolas	BEUBLET Denis
LECLERCQ Marc-Olivier	VANDERMEERSCH Didier
DUBRAY Didier	MAHIEU Alexandre

**EXCURSION 8 FÉVRIER 2020 : MATISSE, NAISSANCE D'UN GÉNIE**

Le Musée Marthe Donas organise une excursion dans le Nord de la France : Le Cateau et Bohain-en-Vermandois.

AU PROGRAMME :

Devenir Matisse « ... ce que les maîtres ont de meilleur...1890-1911 » (Musée Matisse, Le Cateau)

On pensait tout connaître de l'oeuvre de Matisse. Cette exposition, reconnue d'intérêt national par le ministère de la Culture, nous révèle les 20 premières années de la carrière du peintre : ses oeuvres de jeunesse, thème jamais exploité auparavant (10 tableaux jamais montrés au public), sa formation académique et ses années d'enseignement à l'Académie parisienne. La présentation suit deux grands axes : Matisse élève et Matisse professeur. On découvre ainsi plus de 250 pièces du maître et 50 d'artistes qui l'ont inspiré (Barye, Camoin, Cézanne, Corot, Cross, De Heem, Delacroix, de La Tour, Gauguin, Goya, Manguin, Marquet, Moreau, Picasso, Rembrandt, Rodin). L'exposition fait ainsi progresser la connaissance sur l'artiste en nous invitant à suivre la voie empruntée par Henri pour Devenir Matisse.



Les collections du musée nous permettront de suivre l'évolution de Matisse après 1911 : de la simplification au décoratif, papiers découpés, sculptures, dessins, chapelle de Vence. Les autres sections, consacrées à M. Herbin (abstraction géométrique) et Tériade (éditeur

d'art), abritent d'authentiques chefs-d'oeuvre.

Déjeuner à la Brasserie de l'Abbaye

Entrée, plat, dessert, une boisson alcoolisée, eau, café. Le repas permettra aux participants de passer un moment en toute convivialité.

**La maison familiale d'Henri Matisse (Bohain-en-Vermandois)**

La maison de la famille du maître nous offre une plongée dans une petite ville de province en pleine mutation : l'industrie textile est en plein essor. Les tissus constitueront plus tard une source d'inspiration importante pour sa peinture. Matisse y arrive une semaine après sa naissance et y restera jusqu'à ses 20 ans, quand il part étudier les Beaux-Arts à Paris. À l'occasion des 150 ans de la naissance du peintre, la maison accueille l'exposition Bohain et Matisse : une immersion dans le passé, de 1870 à 1903, pour découvrir les métiers anciens, les industries florissantes, la mode et enfin la vie quotidienne de la cité. L'arrière-petite-fille du peintre, Sophie Matisse, y présente une série de dessins sur le thème de l'oiseau, qui a également inspiré son aïeul.

**CONDITIONS :**

Départ : 8h30 précises (parking CarPool, rond-point d'Haut-Ittre, à l'extrémité du RO) / Retour : vers 19h30

Prix : 80 € (Pour les Amis du musée en ordre de cotisation 2019 : 72 €) déjeuner inclus.

Ce montant comprend le déplacement en autocar, le pourboire du chauffeur, l'assurance, les entrées et les visites guidées, le déjeuner. La somme est à verser avant le 20/01/2020 par virement sur le compte du musée avec la mention « 08/02 + Nom et Prénom ». Les réservations seront attribuées selon l'ordre des paiements effectués. Au-delà du 20 janvier, aucune annulation n'entraînera un remboursement.

RÉSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS :

0476/43 78 19 (Marcel Dalozé) — 0471/21 63 88 (Musée)

**PRÉPARONS ENSEMBLE L'AVENIR DE NOS ENFANTS**

Savez-vous que la Belgique compte plus d'1,5 million de citoyens actifs dans le domaine du volontariat prêtant main forte soit à une asbl, à la mise en place d'un projet, à une association, à sa commune, ... ?

Vous-même,

- Avez-vous du temps à partager ?
- Aimez-vous le contact humain, l'échange ?
- Avez-vous des talents créatifs ou des savoir-faire dont vous aimeriez faire profiter les plus jeunes ?
- Voulez-vous vous impliquer dans des activités récréatives ou d'apprentissage ?

N'hésitez pas, la commune a besoin de vous !

Nous recherchons des volontaires qui pourraient compléter nos équipes dans le cadre du soutien à la réussite scolaire, de l'animation des enfants durant le temps de midi ou le temps extrascolaire, dans le cadre de l'apprentissage de l'anglais, ...

En savoir plus ? Prenez contact avec Frédérique Joris au 067/79.43.38 - f.joris@ittre.be

**COLLECTE DES BÂCHES AGRICOLES 2020**

Organisée par in BW Association Intercommunale Avec le soutien du Ministre wallon de l'Environnement Ainsi que des communes du Brabant wallon et de Braine-le-Comte

QUAND ?

Toute l'année 2020.

OÙ ?

- centre de tri de à Mont St Guibert, rue de la Petite Sibérie à 1435 Mont-St-Guibert.
- dalle de compostage de Virginal, rue de Tubize à 1460 Virginal (Ittre).
- dalle de compostage de Basse-Wavre, Chée de Longchamps à 1300 Wavre.
- CART S.A., Rue Pré du pont 7/9 à 1370 Jodoigne (nouveau).

HORAIRE

Du lundi au vendredi de 8H15 à 16H.

POURQUOI ?

Il arrive encore que des bâches agricoles soient brûlées sur les champs, abandonnées sous forme de dépôts sauvages (talus, chemins creux,...) ou laissées au gré du vent et retrouvées accrochées aux fils barbelés des clôtures. Dans tous les cas, la qualité de notre environnement et de nos paysages s'en ressent. Il fallait donc agir !

Les bâches agricoles constituent un gisement relativement homogène (lorsqu'elles sont propres et sans impuretés) apte au recyclage. Après leur collecte, elles sont pressées en balles puis réinjectées dans la filière du plastique recyclé. Après lavage et extrusion, le polyéthylène récupéré peut notamment servir à fabriquer de nouveaux piquets de clôtures, du mobilier urbain ou des poteaux divers. Il peut également être incorporé dans la fabrication de nouveaux films plastiques, sacs poubelles, etc.

En nous confiant vos bâches agricoles, vous garantisiez une nouvelle vie à vos plastiques et contribuez à la protection de notre environnement. Chaque année, nous récoltons plus de 200 tonnes de bâches agricoles. Toutes ont connu une deuxième vie !

CONSIGNES À RESPECTER

Attention, vous avez un rôle important à jouer ! La qualité du recyclage dépend de la qualité des déchets que vous nous confiez. C'est pourquoi vous devez veiller à respecter scrupuleusement les instructions suivantes :

- Sont acceptés, les bâches rétractables d'ensilage et les films étirables d'enrubannage en plastique uniquement.
- Ceux-ci doivent être brossés et/ou lavés au jet d'eau de manière à retirer toutes les autres matières
- Les ballots ne doivent pas dépasser 25 kg.
- **Ne sont pas reprises les ficelles à ballot et autres**

matières tels ficelles, fils de fer, boues, betteraves, fourrage, emballages de produits phytosanitaires, big-bags, sacs d'engrais, filets, déchets divers tels que briques, jus, pulpes, ...

En respectant ces consignes, vous garantisiez un recyclage de qualité.

Le personnel des 4 sites ont le droit de refuser les lots qui ne seraient pas conformes.

TARIF

Les subsides régionaux ne permettant plus de couvrir les frais, la participation financière à cette campagne est de **30,25 €/tonne TVAC**.

Le paiement sera effectué en liquide ou par carte au pont pesée de chaque site, avec facturation post-paiement.

Attention, le paiement à la dalle de compostage de Virginal se fera, dans un premier temps, uniquement en liquide.

Pour toute information complémentaire :

in BW - Rue de la Religion, 10 - 1400 Nivelles

Tél. : 0800/49.057 - valmat@inbw.be -



PROJET MEGA

Les élèves de cinquième année de l'école communale d'Ittre ont participé à un projet en collaboration avec les services de police durant 5 semaines. Ce projet, appelé Projet MEGA (Mon Engagement pour Garantir l'Avenir) et animé par deux maîtres-chiens, a permis aux élèves d'être formés et informés sur des thèmes importants.

Les élèves nous racontent leur expérience : Nous avons fait des exercices pour connaître les différents numéros d'urgence comme le 100, le 101 ou le 112. Nous nous sommes entraînés à passer des appels en donnant les informations utiles au « Call Taker ».

Nous avons aussi découvert les différentes formes de harcèlement que l'on peut rencontrer dans la rue, à l'école ou sur internet. Nous avons été informés des dangers.



Nous avons discuté du stress que l'on peut rencontrer dans la vie de tous les jours. Il existe du bon stress et du mauvais stress.

Nous avons terminé le projet par une présentation d'exercices de dressage par les maîtres-chiens et leurs animaux. C'était très impressionnant.



KERMESSE AUX POULETS

Beau succès à l'occasion du traditionnel souper d'école de l'école communale d'Ittre. Samedi 23 et dimanche 24 novembre, élèves, parents et toute l'équipe éducative se sont retrouvés pour déguster du poulet.

Comme chaque année, les parents ont répondu présents à l'invitation de la kermesse annuelle. Les magnifiques décors, fabriqués en classe par les enfants, plongeaient les visiteurs au cœur de la savane, thème choisi pour cette édition. Les couloirs et la salle de gymnastique étaient ornés de végétaux et d'animaux sauvages plus vrais que nature.

Près de 750 repas ont été servis, étalés sur quatre services afin de préserver une atmosphère conviviale. Au menu, on avait le choix entre, en entrée, des croquettes de fromage et des pêches au thon ;



en plat, du poulet ou des nuggets avec de la compote, de la salade ou de la sauce provençale ; et en dessert, les gourmands pouvaient choisir parmi les nombreux délices sucrés confectionnés gentiment par les parents.

Pour l'animation, le repas était animé tantôt par une danse des sixièmes primaire, tantôt par les résultats de la tombola organisée par l'association des parents de l'école. Un espace « cinéma » était également prévu et mis à disposition des plus jeunes.

Les bénéfices engendrés serviront à financer les différentes activités, visites, projets, voyages scolaires, ... des élèves des « Longs Prés ».

Le comité scolaire remercie tous les participants et espère vous y retrouver encore très nombreux l'année prochaine.



ACCUEIL TEMPS LIBRE

La Commission Communale de l'Accueil a approuvé, ce mercredi 18 décembre dernier, le programme de Coordination Locale pour l'Enfance (CLE) 2020-2025 de notre commune.



Ce moment a été, pour les membres, l'occasion de se féliciter pour le travail accompli autour d'une table festive, réalisée par les enfants et quelques membres de l'équipe extrascolaire à leur attention.



Les prochaines étapes du CLE seront l'approbation par le Conseil communal et ensuite, la demande d'agrément à l'ONE. Dès ces 2 passages obligés, vous le retrouverez sur le site communal www.ittre.be – onglet extrascolaire.



Ce programme CLE n'aurait pu se construire sans vous ...

Il a été pensé, construit et élaboré sur base du sondage (Etat des lieux) auquel vous avez été nombreux à répondre. Nous vous en remercions et nous en profitons pour vous souhaiter une année 2020 pétillante et magique.



SEPTANTE ET UN

Dans le cadre du 71 sur RTL TVI, venez tester votre culture générale en compagnie de votre Bourgmestre.



Le 13 février prochain, à 13h30, Christian Fayt se mesurera aux Ittrois et participera pour l'ASBL La Maisonnée.

Vous souhaitez participer ? Envoyez-nous votre candidature à l'adresse suivante : f.joris@ittre.be

Votre mail devra comprendre votre nom, prénom, adresse complète et profession (en étant précis, exemple : Policier et non pas fonctionnaire). Les 75 premières candidatures seront retenues.

Plus d'informations ?
contactez Frédérique Joris au 067/79.43.38.

Les voyages 2020 se préparent !

La Commission consultative des aînés vous propose une journée découverte des quatre coins de la Belgique et du nord de la France.

Au programme :

Leuze-en-Hainaut - Le 12 mars 2020

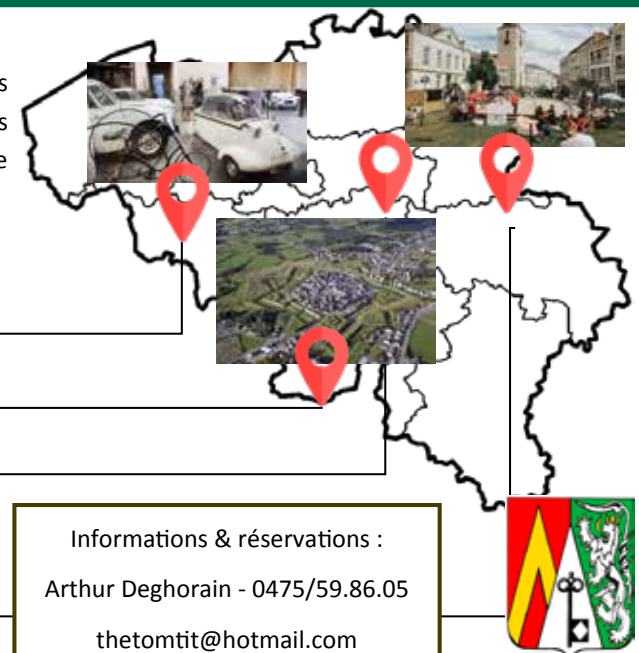
Rocroi (France) - Le 23 avril 2020

Jodoigne - Mai 2020

Amiens (France) - Juin 2020

Val Saint-Lambert - Septembre 2020

En collaboration avec :



Informations & réservations :

Arthur Deghorain - 0475/59.86.05

thetomtit@hotmail.com



ITTRE : UN VILLAGE AMI DES AÎNÉS

Comme chaque année, nos aînés de plus de 65 ans ont pu recevoir leur colis de Noël. Ce colis était composé de produits issus de nos commerçants et artisans locaux qui ont tous fait un effort pour l'étoffer. Plus de 901 colis distribués ainsi que 332 dans nos homes.

Deux nouveautés cette année, lors de la distribution :

- Le personnel du CPAS faisait la promotion des Services des aides familiales et des repas à domicile.
- Les membres de la Commission Consultative des Aînés présentaient les différentes activités destinées aux aînés (voyages, gymnastique douce, service d'aide, cinéma pour les aînés ...).

Notre ambition est de permettre que des services supplémentaires, à l'attention de nos aînés, se développent tranquillement, sereinement, sans faire de bruit mais avec efficacité pour que notre village soit doux à vivre à n'importe quel âge.





LE BUDGET 2020 DE NOTRE COMMUNE

Il n'est pas facile d'établir un budget lorsque le montant des recettes est difficile à estimer et que nous ne disposons pas de chiffres exacts pour 2019 en ce qui concerne le précompte immobilier, la force motrice ou la compensation du Plan Marshall.

La cause, nous ne devons pas vous le rappeler, c'est notamment la faillite de Virginal Paper et la restructuration de N.L.M.K.

SERVICE ORDINAIRE

Le budget 2020 s'établit avec 11.179.043 € de dépenses et 11.346.086 € de recettes, soit un résultat positif de 167.043 € (2019 €=267.352 € - 2018=50.846 €, 2017= 43.836 €).

A l'exercice propre, le montant des dépenses s'élève à 10.436.231 € alors que le montant des recettes est de 10.642.031 €, soit un résultat positif de 205.800 € (le résultat de 2019 était de 98.944 € au budget initial).

RECETTES

Les recettes, à l'exercice propre, s'élèvent à 10.642.031,57 €, soit 48.461 € en plus qu'au budget initial 2019 et 31.200 € en plus qu'au budget 2019 ajusté.

Quelles sont les modifications importantes si l'on compare le budget ajusté de 2019 avec le budget initial de 2020 :

- Fonds des communes : + 12.000 €
- Précompte immobilier : - 266.000 €
- I.P.P. : + 204.000 €
- Compensation plan Marshall : - 16.000 €
- Taxe sur l'enlèvement des immondices : - 11.000 €
- + Personnel APE (réduction charges et contribution) : + 55.700 €

Notons également que le budget initial de 2020 s'ouvre avec 704.054,90 € de boni présumé de l'exercice précédent.

DEPENSES

Les dépenses, à l'exercice propre, s'élèvent à 10.436.231,16 €, soit 58.394 € en moins qu'au budget initial 2019 et 53.867 € en moins qu'au budget 2019 ajusté.

Quelles sont les modifications importantes dans le budget de 2020 par rapport au budget ajusté de 2019 :

- Dépenses de personnel : - 38.667 €
- Cotisation de responsabilisation : + 20.000 €

- Frais de fonctionnement : - 124.000 €
- Constitution d'une provision : + 300.000 €
- Dotations zone de police : + 16.000 €
- Dotations zone de secours : + 17.000 €
- Dotations au C.P.A.S. : + 25.000 €
- Distribution des sacs poubelle : - 22.000 €
- Subvention liée au prix à la RCA : - 42.400 €
- Prestation technique - DPO : + 15.000 €

Notons qu'un prélèvement de 657.120,08 € est opéré pour alimenter l'extraordinaire.

Cinq chiffres importants :

- Total général des recettes : 11.346.086,47 €
- Total général des dépenses : 10.521.923,31 €
- Résultat de l'exercice : 824.163,16 €
- Prélèvement pour l'extraordinaire : 657.120,08 €
- Résultat final pour l'exercice 2020 : 167.043,08 €

SERVICE EXTRAORDINAIRE

Le montant total des recettes et des dépenses, à l'extraordinaire, est de 1.326.305,98 €.

RECETTES

- Prélèvement de l'ordinaire vers l'extraordinaire : 657.120 €
- Subside européen ZEC Gaesbecq : 225.000 €
- Emprunt préfinancé par Ores : 73.314 €
- Subside du S.P.W. : 76.230 €
- Subsides divers de la Province du Brabant Wallon : 294.641 €

DEPENSES (les plus importantes)

- Honoraires architecte centre administratif : 87.120 €
- Matériel informatique et câblage : 57.000 €
- Eclairage public : 73.314 €
- ZEC de Gaesbecq : 595.750 €
- Four banal à Virginal : 100.000 €
- Annuités pour l'égouttage : 62.545 €
- Réfection des voiries : 52.000 €
- Achat matériel, mobilier, véhicules : 75.000 €
- Effets de porte : 35.936 €.



LA NATURE : EST-ELLE MATHÉMATIQUE ?

Au XIIIe siècle, le mathématicien Fibonacci pose un petit problème récréatif : combien de lapins obtient-on au bout d'un an si un couple de lapins se reproduit dans des circonstances idéales ? Il fait la supposition que les lapins ne meurent pas, se reproduisent à partir de l'âge de deux mois et engendrent ensuite un couple de lapereaux chaque mois. Voici le raisonnement suivi.

Au départ, il y a un couple de lapins. Après un mois, il n'y en a toujours qu'un seul. Au bout du deuxième mois, deux lapereaux naissent, (au total 2 couples). Le mois suivant le couple mature se reproduit à nouveau mais le jeune couple pas encore (3 couples). Un mois plus tard deux couples âgés de deux mois ou plus produisent chacun un couple de lapereaux (5 couples). Et ainsi de suite..!

Cette petite histoire de lapins mène à la célèbre suite mathématique de Fibonacci 0 . 1 . 1 . 2 . 3 . 5 . 8 . 13 . 21 . 34 . 55 . 89 . 144 . 233 . etc chaque nombre de la série est le résultat de l'addition des deux précédents. Le plus remarquable, c'est que cette suite s'avère être un élément clé d'innombrables structures naturelles. Elle guide l'implantation en spirale des écailles de pommes de pin, des épines de certains cactus et des fleurons tubuleux des tournesols et des marguerites ou encore des branches des conifères.

Mais ce n'est pas tout, Lorsque l'on divise un nombre de la suite de Fibonacci par son précédent, le quotient s'approche toujours de 1,618... Qui est le nombre d'or. Depuis la Grèce antique, la proportion 1 : 1.618 n'a cessé d'intriguer et de fasciner. D'aucuns la considèrent comme particulièrement esthétique, et lui attribuent même un rôle majeur dans la perception humaine de la beauté. En conséquence, certains artistes, sculpteurs, architectes et designers ont explicitement utilisé le nombre d'or dans le dimensionnement de leurs œuvres. C'est le cas notamment de Leonard de Vinci en peinture et de Le Corbusier en architecture. Plus proche de nous, il semblerait que les proportions du corps de la poupée Barbie respectent également le nombre d'or.

On est toujours heureux de vous faire savoir que l'on a obtenu un subside car pour nous cela représente un gros travail en amont.

Il faut d'abord être très attentif aux appels aux projets de différentes institutions : Province du Brabant wallon, de la Wallonie et de la Communauté Wallonie-Bruxelles et parfois du Fédéral.

Il faut bien analyser ces appels à projets pour voir, s'il y a une chance d'être sélectionné.

Il y a ensuite une recherche et une description de notre projet ainsi qu'une estimation financière. Puis il faut attendre. (Par exemple, la grande majorité des projets ont été élaborés en avril-mai).

Une fois obtenu, un gros travail administratif a lieu avec l'élaboration du cahier de charges, la recherche et l'appel d'offre, l'accord du Collège et parfois du Conseil communal. La réception et l'analyse des offres et de nouveau passage au Collège pour accord.

Ensuite c'est la réalisation du projet, la réception et la validation des états d'avancement et des factures. Pour les plus gros chantiers, la réception provisoire et ensuite la réception définitive.

Dernière étape, envoi de tous les documents de procédures et financiers à l'institution ayant accordé le subside. Dès accord de celle-ci versement du subside.

Comme vous le voyez, il s'agit d'une procédure administrative très longue et très méticuleuse, car s'il manque un élément, il y a un gros risque de ne pas toucher le subside.

Autre élément que l'on oublie, en demandant des subsides, une commune a intérêt à avoir des fonds propres. En effet, l'argent doit être disponible pour avancer les travaux et si une commune n'a pas de l'argent disponible, elle doit emprunter ou ne pas réaliser le projet.

Il faut donc être une commune qui a les moyens financiers pour développer une politique de subsides, il faut aussi des moyens humains pour suivre les dossiers.

La politique que nous menons à Ittre est de garantir les moyens financiers avec une gestion parcimonieuse et de procurer les moyens humains à l'administration pour développer et suivre les différents projets.





PETIT QUIZZ

- Téléphoner au volant n'est pas plus dangereux qu'avoir une conversation avec un passager
Vrai Faux
- Quelle est la distance parcourue par votre véhicule si vous quittez la route des yeux pendant 4 secondes pour jeter un œil sur votre téléphone alors que vous roulez à 90 km/h sur l'autoroute ?
25 m 75 m 100 m
- Vous attendez au feu rouge. Vous décidez d'en profiter pour répondre rapidement au message d'un collègue sur votre smartphone. Est-ce autorisé ?
Oui Non Oui, si mon moteur est éteint
- Par rapport à un conducteur qui porte toute son attention sur la circulation, par combien est multiplié le risque d'accident d'un conducteur qui compose ou lit un message en conduisant
par 3 par 10 par 23
- Vous circulez en France et vous passez un appel en mains-libres avec votre oreillette bluetooth. Est-ce autorisé ?
Oui Non
- Lorsqu'on utilise son téléphone en conduisant, quelle amende risque-t-on ?
58 € 75 € 116 €
- Vous êtes dans les embouteillages. Pouvez-vous prendre votre téléphone pour répondre à un appel ?
Oui Non
- Quelle est la proportion de conducteurs wallons qui estiment que la majorité des messages qu'ils ont envoyés en conduisant auraient pu être envoyés plus tard ?
1/2 1/3 1/4
- Quel est le pourcentage de conducteurs wallons qui ne supportent pas les gens qui manipulent leur téléphone au volant ?
35% 65% 85%
- Quelle est la proportion de diminution des informations enregistrées par le cerveau d'un conducteur en cas de conversation téléphonique (avec ou sans kit mains-libres) au volant ?
10% 20% 30%

RÉPONSES

Faux, 100m, non, 23, non, 116€, non, 1/2, 85%, 30%



LES DÉCHETS SAUVAGES ET DÉPÔTS CLANDESTINS

Les déchets sauvages et dépôts clandestins existent toujours mais avec l'avènement de la surconsommation, du suremballage et la mentalité du « tout, tout de suite », le problème s'est largement amplifié.



On entend souvent parler de l'un et de l'autre mais que signifient ces termes exactement ?

On appelle « déchet sauvage » tous types de « petits » débris/résidus « jetés » ou « laissés tomber par inadvertance » sur la voie publique. Il peut s'agir d'emballages de nourriture ou de boisson, de chewing-gums, de mégots de cigarette, de trognons de pomme, etc. Ce type de déchet est souvent généré par une consommation à l'extérieur.

On parle de « dépôt clandestin » lorsqu'une personne se débarrasse de ses ordures intentionnellement dans le but d'éviter de payer une taxe ou de passer au parc à conteneurs (recyparcs).

Sur notre commune, notre agent constateur se rend sur chaque dépôt sauvage signalé. Les déchets concernés sont le plus souvent des sacs d'ordures ménagères, des pneus usagés, des déchets de construction, des vieux meubles, ... bref, différents types d'encombrants.

Les termes « décharge », « décharge publique », « dépôt illégal de déchets » et « dépôt d'immondices » sont également couramment utilisés.

Les poubelles publiques sont souvent remplies de ceux-ci.

Nous vous rappelons que mettre ses propres poubelles ménagères dans les poubelles publiques est aussi passible d'une amende.

Une personne avertie en vaut deux.



AU VOLANT, C'EST PAS LE MOMENT



La nouvelle campagne de l'AWSR veut augmenter la confiance des conducteurs à ne pas utiliser leur smartphone au volant.

Dans l'inconscient collectif, l'usage du smartphone est généralisé.

Or dans sa dernière étude, l'AWSR constate que 50% des conducteurs n'utilisent PAS leur téléphone en conduisant. Avec cette nouvelle campagne, l'Agence wallonne pour la Sécurité routière entend aider tous les autres conducteurs à avoir à ne pas le faire.

Ne pas décrocher et rester concentré.

Même les conducteurs qui utilisent le smartphone en roulant savent que c'est dangereux, mais le font quand même ...

Cette campagne rebondit sur ce constat en jouant sur le réflexe de décrocher quand ça sonne, ou de répondre immédiatement à un message reçu.

Lors d'une enquête précédente, l'AWSR avait interrogé les conducteurs wallons sur le caractère « urgent » ou non des messages envoyés, et la moitié des répondants estimaient que 80% des messages qu'ils envoyaient au volant ne présentaient aucune urgence et pourraient être envoyés plus tard.

1 conducteur sur 4 considérerait même que la totalité des sms pourraient être reportés.

Les résultats complets de l'enquête « mesure d'attitude sur l'usage du téléphone au volant en Wallonie » sont téléchargeables sur le site www.awsrb.be sous la rubrique « Départements - Statistiques, analyses et recherches ».



ZÉRO DÉCHET À LA MAISON ???? COMMENT Y ARRIVER À SON RYTHME ??

- Boire de l'eau du robinet vous évite un nombre incalculable de bouteilles en plastiques...
- Éviter les goûters emballés : redonnons le vrai goût des fruits, des biscuits fait maison...
- Faire sa lessive soit même : il y a toute une série de tutos sur le net ou de conférences sur ce sujet. Non seulement vous aurez moins de déchets, mais les produits seront naturels et donc meilleurs pour la santé...
- Faire des menus pour la semaine et tendre vers des quantités de plus en plus justes afin d'éviter le gaspillage alimentaire...
- Faire un tri dans son dressing : donnez une deuxième vie aux vêtements que vous ne mettez plus et faites vos achats en deuxième main...

Voilà quelques idées pour mettre le pied à l'étrier et tendre vers le moins de déchets possibles...

C'est bon pour la nature et pour le portefeuille...





LES BIENFAITS DE LA SOUPE OU DE LA CUISINE DU CPAS AUX ENFANTS



Durant la période hivernale, les cuisines du CPAS livrent la soupe à plus de 250 enfants dans les différentes écoles maternelles et primaires de l'entité.

Quatre jours par semaine, Gregory, le cuisinier et son équipe réceptionnent, nettoient, épluchent, taillent... cuisinent quelques 65 kilos de légumes frais.



Livrés en container isothermique, les 60 litres de soupe sont répartis dans les 4 écoles tant communales que libres.

Ce sont plus de 15 personnes qui distribuent la soupe, qui s'occupent de nettoyer et de ranger la vaisselle.

En hiver, rien ne vaut une bonne soupe pour se réchauffer. Certes elle ne fait peut être pas autant grandir que ce que l'on fait croire aux enfants, mais elle possède bien d'autres vertus bien réelles.

Une assiette de **soupe** revigorante fournit une quantité importante de vitamines, de minéraux et de fibres et contribue ainsi à une alimentation saine et équilibrée. La **soupe** est aussi un excellent moyen de faire manger des légumes aux enfants.

Certes, la soupe réchauffe le corps, mais elle réchauffe aussi l'atmosphère. Servie dans une jolie soupière, elle rappelle les repas familiaux de l'enfance. En cela elle symbolise le partage et la convivialité. Et la convivialité favorise la variété des plats et l'équilibre alimentaire !

Les potages ; tomate, Dubarry, lyonnais, 8 légumes, brocolis, andalou, céleri rave, crécy, aux choux, cerfeuil, vert pré ou la soupe paysanne, le minestrone, la crème de champignons ou de volaille ou encore la julienne de légumes sont les soupes de janvier dans nos écoles.



VELOUTÉ BUTTERNUT CHÂTAIGNES



Pour 8 pers. :

- Beurre
- 1 boîte de purée de châtaignes de +ou- 420 g.
- +ou- 200 g de châtaignes fraîches ou en boîte
- 1 courge butternut (+ou- 750 g de cubes après épluchage)
- 1 oignon
- 1/2 pied de céleri branche
- 1 cube de bouillon de légumes ou de volaille
- 20 cl de crème culinaire
- 1 l d'eau

Recette :

- Lavez, épluchez, coupez, épépinez, ciselez tout les légumes.
- Dans une casserole, faire revenir 20 g de beurre, ajoutez les dés d'oignon et faire revenir 5 minutes.
- Ajoutez ensuite les dés de butternut, le céleri, le cube de bouillon et mouillez avec 1 litre d'eau.
- Portez à ébullition et laissez cuire pendant 30 minutes. Les cubes de butternut doivent être tendres.
- Pendant la cuisson de votre velouté, faites fondre une noisette de beurre dans une poêle et faites revenir les châtaignes fraîches en morceaux jusqu'à ce qu'elles soient dorées. Réservez.
- Ajoutez la purée de châtaignes (selon votre goût).
- Mixer le tout.
- Ajoutez la crème culinaire et rectifiez l'assaisonnement.
- Déposer dans une assiette profonde un peu de châtaignes grillées, y versez votre velouté bien chaud.

Bonne dégustation.



EXPRESSION POLITIQUE IC

POURQUOI DONC LA MAJORITÉ PS-MR A-T-ELLE DÉCIDÉ D'AUGMENTER NOS IMPÔTS ?

Lors du conseil communal du 17 décembre, le collège a présenté sa déclaration de politique générale et le budget pour l'année 2020.

D'une part, deux priorités sont mises en évidence : maintien des services à la population et maintien du volume de l'emploi. Tout le monde s'en réjouit.

D'autre part, le budget propose différents projets.

Certains sont nécessaires : la zone d'immersion temporaire de Gaesbeq attendue depuis plusieurs années, la réfection de voiries, ...

D'autres projets ne répondent pas aux besoins d'une commune comme la nôtre : un nouveau centre administratif par exemple.

Cependant pas un seul mot sur le prix à payer pour maintenir ces priorités et réaliser ces projets : une augmentation de 20% sur les revenus du travail du citoyen, soit une recette communale supplémentaire de 500 000 €.

Pour le groupe IC, l'augmentation de l'impôt sur les personnes physiques (IPP) est une décision de facilité et précipitée.

Les chiffres du budget parlent d'eux-mêmes :

- un boni important de 205 000 €,
- des fonds propres pour financer les projets extraordinaires à hauteur de 657 000 €,

- une réserve de 1,6 Millions d'€,
- une surbudgétisation évidente des dépenses.

Un changement dans la manière de gérer et de dépenser aurait permis d'éviter cette augmentation de taxe ou du moins de la postposer de plusieurs années.

Le groupe IC dit et redit que cette augmentation du taux de l'IPP est une solution de facilité, totalement précipitée, qui n'est aucunement justifiée au regard des chiffres présentés dans ce budget.

En 4 ans, 2 Millions d'€ vont être pris dans la poche des citoyens qui travaillent, uniquement parce que le collège qui gère notre commune refuse d'explorer les pistes évidentes pour assainir les finances communales tout en maintenant les services à la population.

> **Pour le groupe Ittre Citoyen,**
Hélène de Schoutheete
Pascale Carton
Chantal Vanvarebergh
Daniel Vankerkove
Ferdinand Jolly



EXPRESSION POLITIQUE PACTE

NOS BONS VOEUX!

Pour 2020 et pour bien plus... lors du dernier conseil communal, nous avons souhaité une commune qui s'engage pour le climat!

C'était un conseil où la majorité présentait son budget pour l'année 2020.

Nous avons proposé d'investir et d'emprunter afin de créer un fond d'investissement climat qui va dans quelques années devenir une source de financement et d'économies financières.

Il s'agit de prendre nos responsabilités et de démontrer notre capacité de gestion de la commune dans l'intérêt de nos habitants et de la planète.

Nous avons proposé à la majorité de voter:

- 25 000€ pour l'engagement d'un mi-temps coordinateur du PAEDC, gestion énergie et climat.
- 10 000€ pour le lancement d'une plateforme de mobilité Ouest BW qui favorise la mobilité de nos concitoyens privilégiant le covoiturage, les transports en commun, les déplacements en vélo, à pied et qui suscite la création d'espaces de coworking.
- 100 000€ dans le renouvellement des équipements de chauffage et d'isolation de nos bâtiments communaux (Amortis en 3 à 5 ans selon le type de travaux)

- 100 000€ dans l'installation de panneaux photovoltaïques (10 ans d'amortissement maximum)
- 200 000€ dans l'éolien coopératif et citoyen : recette annuelle de 20 000 à 80 000€ en fonction du type d'investissement (placement financier ou partenaire d'un projet éolien coopératif et citoyen à Ittre, La ville de Nivelles avec un investissement de 150 000€ obtient une recette annuelle de 90 000€ par an !

Comme vous pouvez le lire en détail dans le compte-rendu du Petit-tram, la majorité a voté non!

9 fois non contre 7 fois oui.

Majorité contre opposition.

C'est le petit jeu politique qui l'emporte sur les grands enjeux de société.

Alors nos souhaits pour 2020... et bien plus?

Une autre façon de faire de la politique et une réelle volonté d'avancer tous ensemble vers la transition écologique et sociale.

Nos meilleurs vœux pour l'année prochaine et pour les générations futures!

> **Pol Perniaux,**
Luc Schoukens
Conseillers Pacte

En collaboration avec :



Le Conseil Consultatif des Aînés

SENIOR AT THE MOVIE

Rejoignez-nous pour une séance de cinéma spéciale « seniors »

Informations & réservation :

Arthur Deghorain - Président du Conseil consultatif des aînés
0475/59.86.05 – Thetomtit@hotmail.com

MARDI 7 JANVIER A 14 HEURES

AU NOM DE LA TERRE

Pierre a 25 ans quand il rentre du Wyoming pour retrouver Claire sa fiancée et reprendre la ferme familiale. Vingt ans plus tard, l'exploitation s'est agrandie, la famille aussi. C'est le temps des jours heureux, du moins au début...

Genre : **Drame**
Réalisateur : **Edouard Bergeon**
Acteurs : **Veerie Baetens, Guillaume Canet**

MARDI 11 FÉVRIER A 14 HEURES

LA BELLE ÉPOQUE

La soixantaine largement entamée, Victor n'a plus beaucoup d'illusions. Jusqu'au jour où il rencontre Antoine, un entrepreneur créatif qui lui propose une expérience unique : revivre sa journée préférée.

Genre : **Comédie dramatique**
Réalisateur : **Nicolas Bedos**
Acteurs : **Daniel Auteuil, Guillaume Canet**

MARDI 10 MARS A 14 HEURES

JOYEUSE RETRAITE

L'heure de la retraite est enfin arrivée pour Philippe et Marilou ! Ils s'apprêtent à réaliser leur rêve : partir vivre sous le soleil du Portugal. Au revoir le travail, au revoir la famille, au revoir les emmerdes ! Ils pensaient être tranquilles... mais leur famille a d'autres projets pour eux !

Genre : **Comédie**
Réalisateur : **Fabrice Bracq**
Acteurs : **Thierry Lhermitte, Michèle Laroque**

MARDI 7 AVRIL A 14 HEURES

LE MEILLEUR RESTE À VENIR

Suite à un énorme malentendu, deux amis d'enfance, chacun persuadé que l'autre n'a plus que quelques mois à vivre, décident de tout plaquer pour rattraper le temps perdu.

Genre : **Comédie dramatique**
Réalisateur : **Mathieu Delaporte, Alexandre De La Patellière**
Acteurs : **Fabrice Luchini, Patrick Bruel**

MARDI 12 MAI A 14 HEURES

A COUTEAUX TIRÉS

Célèbre auteur de polars, Harlan Thrombey est retrouvé mort dans sa somptueuse propriété, le soir de ses 85 ans. L'esprit affûté et la mine débonnaire, le détective Benoit Blanc est alors engagé par un commanditaire anonyme afin d'élucider l'affaire. Mais entre la famille d'Harlan qui s'entre-déchire et son personnel qui lui reste dévoué...

Genre : **Comédie, Drame**
Réalisateur : **Rian Johnson**
Acteurs : **Christophe Plummer, Daniel Craig**

MARDI 9 JUIN A 14 HEURES

JUDY

Hiver 1968. La légendaire Judy Garland débarque à Londres pour se produire à guichets fermés au Talk of the Town. Cela fait trente ans déjà qu'elle est devenue une star planétaire grâce au Magicien d'Oz. Judy a débuté son travail d'artiste à l'âge de deux ans, cela fait maintenant plus de quatre décennies qu'elle chante pour gagner sa vie.

Genre : **Biopic, Drame**
Réalisateur : **Rupert Goold**
Acteurs : **Rupert Zellweger, Rufus Sewell**



LE COLLÈGE COMMUNAL D'ITTRE



Christian FAYT BOURGMESTRE

0473/78 32 68 - c.fayt@ittre.be

Pascal HENRY 1^{ER} ÉCHEVIN

0495/52 36 15 - p.henry@ittre.be

Fabienne MOLLAERT 2^{ÈME} ÉCHEVINE

0474/23 12 64 - f.mollaert@ittre.be

Lindsay GOREZ 3^{ÈME} ÉCHEVINE

0496/34 50 63 - l.gorez@ittre.be

Jacques WAUTIER 4^{ÈME} ÉCHEVIN

0470/37 09 30 - j.wautier@ittre.be

Françoise PEETERBROECK, Présidente du CPAS

0476/98 20 61 - f.peeterbroeck@ittre.be

Carole SPAUTE

Directrice générale

CONSULTEZ NOTRE SITE :

www.ittre.be



LA RCA SPORT'ITTRE VOUS INFORME

Savez-vous que vous pouvez à présent pratiquer du volley ou du tennis en salle au centre sportif de Virginal ? L'équipement est arrivé et les réservations peuvent à présent être prises.

Nous avons également eu la chance d'accueillir un stage de karaté et de hockey durant les congés scolaires d'hiver. L'occasion pour les enfants de découvrir ou d'affiner leurs connaissances dans ces 2 sports.

Toute l'équipe vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2020 !
Quelle soit remplie de belles rencontres sportives.

Infos : rcasportittre@ittre.be – téléphone : 067/79.10.34 – Facebook @rcasportittre – site www.sport-ittre.be



ETAT CIVIL

Suite à l'entrée de la loi européenne sur la protection de la vie privée et du règlement général sur la protection des données (RGPD), les listes des naissances et des mariages ne pourront plus paraître dans le bulletin communal sans le consentement préalable et explicite des personnes concernées.

Sachant que la population apprécie être informée de ces heureux événements, il sera dorénavant demandé aux parents des nouveaux-nés ou aux futurs époux de marquer leur accord pour la publication de l'information relative à la naissance ou au mariage.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter au 067/79.43.25 ou via population@ittre.be.



MARIAGES

SOBRINO-CUE EDUARDO ET NOWÉ DANIELLE :
14/12/2019

VANDEVOORDE PHILIPPE ET LE CLERCQ CÉCILE :
21/12/2019

HUGUES DESSY ET FABIENNE MICHEL :
19/10/2019



DÉCÈS

SONNET MARTINE : (11/08/1952 – 12/12/2019)

TENTENIER MONIQUE : (08/12/1930 – 12/12/2019)

POQUET ODETTE : (19/01/1929 – 12/12/2019)

BRAUČ RENATO : (15/10/1949 – 13/12/2019)

Bulletin d'Informations Communales

Editeur responsable : **Le Collège communal**

Coordinateur communal : **Frédérique Joris**

Graphisme et mise en page :
Nancy Dutoit - Inform'Action asbl

Impression : **Rossel**